



Documents à fournir

Pays : **Afghanistan**

Visa Affaires, Tourisme, ...

Dépôt du dossier de demande de Visa par le voyageur en personne

- Un **passport** original, signé et valable au moins 6 mois et avec au moins deux pages vierges
- Une photocopie de la **page des données du passeport**
- Un **formulaire** dûment complété et signé
- Deux **photos** format passeport standard, apposées dans la case appropriée du formulaire de demande (toutes photos fournies doivent être identiques, récentes, en couleur sur fond blanc, centrer sur le visage et montrant les deux oreilles)
- Un **ordre de mission** pour les demandes de visa officiel ou d'affaires permettant de vérifier le but du voyage et comportant un numéro de référence d'autorisation accordée par le Ministère des Affaires étrangères de l'Afghanistan
- Une copie du **titre de séjour / carte d'identité** du demandeur en France et un justificatif de domicile attestant votre adresse actuelle en France, Portugal, Monaco, Andorre et Chypre (factures de Services publics, les documents municipaux, etc ...)
- Pour les **visas touristiques**, des documents supplémentaires sont nécessaires (lettre d'invitation d'un sponsor/ voyageur, réservations du vol et d'hébergement confirmées, assurance voyage, relevé bancaire avec un fond suffisant pour couvrir les frais du voyage et du séjour en Afghanistan)
- Si vous rendez **visite à des parents ou des amis**, veuillez établir une lettre justifiant le déplacement et les personnes à qui vous comptez rendre visite ou celui d'une entité officielle dûment enregistrée en Afghanistan; ou inclure une lettre du Ministère des Affaires étrangères à Kaboul autorisant la visite.